



À Eppe-Sauvage, ce sont trois cigogneaux qui ont été bagués.

Onze « bébés » cigognes blanches bagués grâce à un partenariat intelligent

Avesnois. C'est un beau partenariat qui unit désormais la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le conservatoire des espaces naturels et l'entreprise de distribution d'électricité Enedis. Lundi, ils ont bagué 11 oisillons cigognes blanches. Pour préserver la biodiversité.



Lionel Maréchal
Journaliste
maubeuge@lavoixdunord.fr

Les « parents » sont revenus à la maison après leur périlleux migratoire. Pour donner naissance à trois oisillons qui ont été bagués cette semaine. Plus précisément lundi, sur la commune d'Eppe-Sauvage où le nid de cigognes blanches avait été déplacé, l'an passé, sur un terrain privé, d'un poteau électrique supportant une ligne de moyenne tension vers un mât. Et ce ne fut pas la seule intervention puisque, au total, ce sont 11 bébés échassiers qui ont été bagués dans l'Avesnois en y ajoutant les deux autres communes concernées, Maroilles (trois mâts) et Moustier-en-Fagne (la cheminée du monastère).

Espèce protégée

Tout cela est rendu possible grâce à une convention entre la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le conservatoire régional des espaces naturels et l'entreprise

de distribution d'électricité Enedis. C'est cette dernière qui avait effectué le transfert du nid – pouvant peser 500 kilos ! – du poteau vers le mat, grâce à un camion 4x4 capable d'élever une nacelle jusqu'à 19 mètres de hauteur. Ainsi, la collaboration s'est étendue puisque si, aujourd'hui, il n'y a plus de nids sur des installations électriques, Enedis met toujours à disposition son engin pour y accéder.

Le poids adulte peut atteindre quatre kilos pour une envergure d'ailes de deux mètres.

C'est ce qu'ont constaté, sur le terrain, les représentants de ce partenariat, Éric Fouvez pour la LPO, Julien Pattin (directeur territorial) d'Enedis et surtout Christophe Hildebrand, le responsable du programme de baguage de la cigogne blanche dans les Hauts-de-France. C'est d'ailleurs lui qui a supervisé les opérations – qui doivent s'effectuer entre trente à quarante jours après la naissance de l'échas-

sier qui pèse environ trois kilos – le poids adulte peut atteindre quatre kilos pour une envergure d'ailes de deux mètres.

Les localiser très régulièrement

Mais, baguer des cigogneaux, ça sert à quoi ? À les suivre dans leurs pérégrinations dans leur environnement, grâce à un réseau d'observateurs pouvant les localiser très régulièrement. Ou, après avoir pris leurs mesures corporelles, à constater l'évolution de leur état de santé. L'objectif commun étant de préserver la biodiversité et d'adapter les activités humaines afin qu'elles ne nuisent pas au développement du monde animal. Quand, dans un temps pas si lointain... l'espèce protégée était menacée : en 1974, on ne comptait plus que onze couples de cigognes blanches en France, dont neuf en Alsace ; ils sont désormais près de 5 000. ●

LES NOCES D'OR



● **Bernadette et Alain Magnier Jeumont.** Ce couple s'est formé lors de l'adolescence. Il aura fallu une projection au cinéma Le Palace à Erquennes pour qu'Alain et Bernadette Magnier se mettent ensemble. Après quelques années, ils se sont mariés à Jeumont, le 17 mai 1975. Alain était agent de fabrication à la société Laminoirs de Jeumont et Bernadette, secrétaire d'agence à la société OMS. De leur union, sont nés deux garçons et une fille. Six petits-enfants ont suivi par la suite.



● **Dominique et Yves Boucher Jeumont.** Juste un an après s'être rencontrés lors d'un bal du printemps, le 5 juillet 1975, Yves et Dominique se sont mariés à Tergnier. Ce couple a vécu dans pas mal de villes comme Paris, Soissons, Saint-Quentin et La Rochelle avant de se poser définitivement à Jeumont. Yves a été photographe et artiste en variétés. Dominique a exercé le métier de caissière, et par son amour des enfants, a été également nounou. De leur union sont nées trois filles. Aujourd'hui, ils sont les grands-parents de neuf petits enfants. Leur retraite se déroule entre famille, un peu de pétanque et du tricot.



● **Catherine et Jean-Paul Demailly Jeumont.** Jean-Paul et Catherine se sont rencontrés lors d'un stage de formation comme moniteur de colonie de vacances à Bray-Dunes. Ils se sont mariés le 6 septembre 1975, à Wormhout, dans les Flandres françaises. Jean-Paul a travaillé dans différentes fonctions au sein de l'ANPE (France Travail aujourd'hui). Sa femme, Catherine, était professeure des écoles. Ils sont parents d'une fille et d'un garçon. Ils ont également deux petits-enfants. Tous deux ont été membres de nombreuses associations et le demeurent toujours.



● **Jacqueline et Willy Hamers Jeumont.** Jacqueline et Willy se sont rencontrés lors d'un bal à Erquennes, en Belgique. Le 11 janvier 1975, ils se sont mariés à Erquennes et ont habité quelques temps à Boussois. De cette union, ils ont eu un garçon et une fille. Jacqueline a travaillé à la clinique de Lobbes, en Belgique, avant de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Willy a travaillé quarante-quatre ans dans l'acier, des Laminoirs de Jeumont devenus La Pume puis Thyssen. Il a terminé sa carrière à NZMK, en Belgique. En mars 1995, il a été élu adjoint au maire chargé des écoles et de la jeunesse pour une période de treize ans. Ils profitent désormais de leur retraite pour voyager.